



**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION ET  
CERTIFICAT DE PUBLICATION  
RÈGLEMENT N° 1806-08**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1806-08 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement de stationnement n° 1806 (RMH 330) afin d'ajouter des interdictions et limitations de stationnement dans le secteur de la nouvelle école secondaire des Échos

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion lors de la séance ordinaire du 20 novembre 2023.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca).

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 21<sup>e</sup> jour de novembre 2023.

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)